



Communiqué

Le Ville de Lausanne poursuit ses engagements pour le numérique responsable

Première ville de Suisse à avoir obtenu le label Numérique Responsable de niveau 2 en mars 2023, la Ville de Lausanne s'engage, dans tous ses projets, à réduire son impact numérique et à adopter une stratégie responsable. Des mesures ont été prises en termes de sensibilisation au personnel de l'administration, de valorisation du matériel et de sa durée de vie ainsi qu'au niveau des achats informatiques.

Dans un contexte dans lequel la digitalisation des entreprises bat son plein, la Ville de Lausanne, par ses initiatives et ses choix techniques, s'attache à réduire son empreinte et sa pollution numérique. Pour concrétiser cet engagement, au cœur du Plan climat et du Plan de législature, la Ville a obtenu le label Numérique Responsable de niveau 2 et met en place des mesures concrètes pour baisser et maîtriser son empreinte numérique. Les efforts et mesures s'appliquent également aux sociétés tierces qui bénéficient des services informatiques de la Ville. « Par des actions concrètes, ciblées et réfléchies, la Ville de Lausanne place au cœur de sa stratégie informatique le numérique responsable et privilégie dans un premier temps des mesures autour des thèmes de la valorisation du matériel et de sa durée de vie, de la sensibilisation du personnel et des achats informatiques » ajoute Natacha Litzistorf, conseillère municipale.

Du matériel informatique valorisé et plus économe

Le matériel informatique utilisé au quotidien contribue à la pollution numérique. Afin de garantir le respect des clauses sociales et environnementales lors de l'achat de matériel informatique La Ville de Lausanne fait partie du Partenariat des Achats Informatiques Romands (PAIR) qui intègre ces clauses dans ses appels d'offres.

D'autres mesures sont également mises en place au niveau du matériel utilisé. Afin de réduire le nombre d'impressions et le nombre d'imprimantes, une politique de rationalisation des imprimantes est mise en place depuis plusieurs années et continuera à être déployée dans les années à venir. Du matériel plus économe sur le plan de l'usage des ressources primaires et de la consommation d'électricité est privilégié. Ainsi, entre 2009 et aujourd'hui la consommation des écrans à la Ville de Lausanne a diminué de 18W à 9W. Le remplacement de plus de 3'000 écrans par des écrans plus modernes et consommant deux fois moins d'électricité est effectué.

Un personnel de l'administration sensibilisé

La Ville de Lausanne doit faire preuve d'exemplarité en matière d'empreinte numérique. Le personnel de l'administration communale est responsabilisé et incité à mettre en œuvre des écogestes et des bonnes pratiques. Le numérique responsable est intégré dans le plan de formation de la Ville pour les nouveaux arrivantes et arrivants et dans les documents reçus à leur d'arrivée. Des communications spécifiques sont également faites via l'intranet de la Ville ainsi qu'au démarrage du poste de travail.

Un projet pour sensibiliser la population à la valorisation des matériaux

Pour réduire l'empreinte numérique et pour valoriser le matériel, la Ville de Lausanne met également à disposition de la population, en collaboration avec l'association NoOPS, des points de collecte de téléphones et tablettes usagées dans les guichets ouverts au public des SiL et dans deux bibliothèques municipales.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 25 janvier 2024